

→ Pour mieux comprendre les acteurs de la culture scientifique

L'AMCSTI (Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle), créée en 1982 et comprenant près de 250 adhérents de nature et de taille différentes, répartis sur le territoire français, propose chaque année une étude permettant de démontrer l'impact du domaine dans le champ de la culture, de l'économie, des emplois...

L'AMCSTI est composée essentiellement de CCSTI (21%), musées techniques (15%), musées d'histoire naturelle - muséums (8%), établissements d'enseignement (9%), associations culturelles (9%), organismes de recherche (5%), collectivités territoriales (4%), membres individuels (17%), etc.

Espace carrefour entre la recherche, l'innovation technologique, la démarche culturelle, l'éducation aux sciences et le questionnement citoyen, l'AMCSTI œuvre à initier et favoriser toute réflexion portant sur la Csti, développer les échanges entre professionnels et approfondir le dialogue entre les structures de Csti et les représentants locaux, nationaux voire européens en charge des politiques de ce secteur.

En 2010, sur les **82** questionnaires reçus (contre 55 en 2009), **78** ont été exploités. Le taux de réponse représente **48%** des structures adhérentes des collèges A et B de l'association. **NB** : cette analyse ne comprend pas les données d'Universcience (Palais de la découverte et Cité des sciences).

La fréquentation

Sur un total de **5 420 000** visiteurs ayant fréquenté en 2009 ces structures (dont 433 350 visiteurs dans le cadre de la Fête de la science), on compte :

- **2 900 000** : visiteurs in situ
- **2 520 000** : visiteurs hors les murs
- Dont
- **34%** : public scolaire
- **66%** : public composé d'individuels

Comparativement, les structures accueillant le plus grand nombre de visiteurs sont respectivement : les associations culturelles, les centres de sciences (incluant les aquariums et planétariums), les muséums, les musées techniques et écomusées, et enfin, les collectivités territoriales. Cette classification se base sur des moyennes et donc doit être prise avec précaution.

Les activités et productions

- **150** expositions produites
- **140** expositions accueillies
- **920** conférences organisées

Les muséums et les centres de sciences produisent et accueillent le plus important nombre d'expositions. Ce sont également eux qui organisent le plus de conférences in situ et hors les murs.

Les formations

10 structures sur les 78 possèdent un numéro d'agrément (toutes les structures délivrant des formations n'en possèdent pas obligatoirement) :

- **38** formations ont été organisées
- **10%** de ces formations font l'objet d'une prescription du Ministère de l'éducation nationale
- **8** jours : durée moyenne de ces formations
- **1 750** stagiaires dont 80 étudiants

Surface d'exposition

- **62 500 m²** : surface totale d'exposition que représentent les 72 structures ayant répondu à cette question
- **900 m²** : surface moyenne d'exposition
- **30%** possèdent moins de 50 m² de surface d'exposition et d'autres ont une activité essentiellement «hors les murs» ou possèdent des «véhicules» itinérants

Ouverture au public

- **68 300** : nombre d'heures d'ouverture cumulées pour les 60 structures ayant répondu

à cette question et possédant un lieu

- **1 150** : moyenne d'heures d'ouverture

Le budget de fonctionnement

Le budget moyen de fonctionnement des structures révèle de grandes disparités (de 17 000 à 11 417 600 €).

Retenons que :

- **24%** des structures interrogées ont un budget de fonctionnement de moins de **100 000 €**
- **45%** de moins de **250 000 €**
- **12%** de plus de **2 500 000 €**

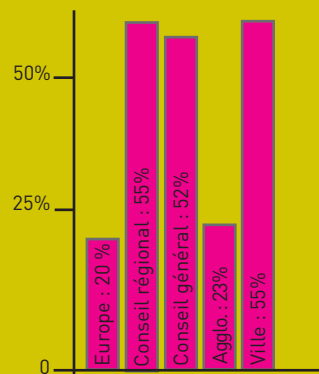
Les aides ministérielles

● **95%** des structures interrogées perçoivent des subventions soit **9 000 000 €** (Fête de la science incluse), mais celles-ci ne représentent en moyenne que **15%** du budget de fonctionnement de ces structures

- **40%** d'entre elles perçoivent une subvention annuelle de moins de 10 000 €
- **46%** des structures de Csti perçoivent une aide financière du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et **23%** du Ministère de la Culture et de la Communication
- Ces subventions représentent :
- **moins de 5%** des revenus pour **36%** de ces structures
- **entre 5 et 25%** de leur budget de fonctionnement pour **47%** d'entre elles

Les autres subventionneurs

Pourcentage des adhérents percevant une aide financière des collectivités locales et de l'Europe :



En moyenne, les subventions des collectivités territoriales et de l'Europe représentent **52%** de leur budget de fonctionnement.

L'autofinancement

- **20 000 000 €** : total de l'autofinancement
- **27%** des structures perçoivent une somme de moins de 5 000 €
- **18%** des structures perçoivent une somme entre 5 000 € et 25 000 €
- **18%** des structures perçoivent une somme entre 25 000 € et 100 000 €

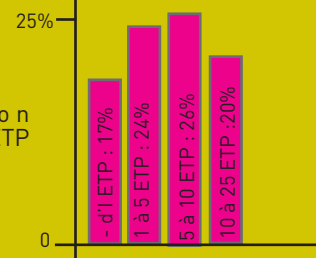
Les emplois

1 089 équivalents temps plein (ETP) dont :

- **684** CDI
- **224** CDD
- **27** personnes mises à disposition
- **154** bénévoles

Les 80 stagiaires répertoriés et les 15 « autres » n'ont pas été comptabilisés dans ces emplois.

- **13,8** : moyenne du nombre d'emplois par structure



Répartition moyenne d'ETP par structure :

Comparativement, les structures les moins «précaires», c'est-à-dire, fonctionnant avec le plus de CDD et CDI sont les centres de sciences, les musées techniques et les muséums. Les centres de sciences et les associations culturelles sont également les deux principales catégories de structures de Csti ayant des stagiaires ou bénévoles au sein de leur équipe.

De l'utilité de cette étude

- **39%** des personnes interrogées ont eu connaissance de cette étude en 2009
- **9%** ont utilisé la synthèse auprès des élus ou subventionneurs pour étayer leurs démarches
- **63%** reconnaissent l'utilité d'une telle démarche

Combien coûte un visiteur ?

Le rapport budget de fonctionnement / fréquentation nous révèle que le coût du visiteur est en moyenne de **13 €**. De grandes disparités existent cependant, il est donc nécessaire de prendre cette donnée avec précaution.

Pour 1 € donné par l'État, les collectivités territoriales et l'Europe donnent 3,46 €

L'État subventionne à hauteur de 9 millions d'€ les structures ayant retourné cette étude (15% en moyenne de leur budget total) tandis que les collectivités territoriales et l'Europe les subventionnent en moyenne à 52% soit 31,2 millions d'€.

AMCSTI

Association des musées et centres
Pour le développement de la culture
scientifique, technique et industrielle
36, rue Chabot Charny 21000 Dijon
Tél. : 03 80 58 98 72
www.amcsti.fr - amcsti@cnam.fr